

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

27 janvier 2026

EXERCER L'ACCÈS À L'EMPLOI, PÉRENNISER ET ÉTENDRE PROGRESSIVEMENT  
L'EXPÉRIMENTATION TERRITOIRES ZÉRO CHÔMEUR LONGUE DURÉE - (N° 1484)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

N° 186

**SOUS-AMENDEMENT**

présenté par

Mme Pochon, M. Amirshahi, Mme Arrighi, Mme Autain, Mme Balage El Mariky, Mme Belluco, M. Ben Cheikh, M. Biteau, M. Arnaud Bonnet, M. Nicolas Bonnet, Mme Chatelain, M. Corbière, M. Davi, M. Duplessy, M. Fournier, Mme Garin, M. Damien Girard, M. Gustave, Mme Catherine Hervieu, M. Iordanoff, Mme Laernoës, M. Lahais, M. Lucas-Lundy, Mme Ozenne, M. Peytavie, M. Raux, Mme Regol, M. Rouméga, Mme Sandrine Rousseau, M. Ruffin, Mme Sas, Mme Sebaihi, Mme Simonnet, Mme Taillé-Polian, M. Tavernier, M. Thierry et Mme Voynet

à l'amendement n° 171 (Rect) du Gouvernement

**ARTICLE PREMIER**

À l'alinéa 15, après le mot :

« examinées »,

insérer les mots :

« , en dialogue avec les personnes concernées, ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

La formulation actuelle ne donne aucune place à la personne privée durablement d'emploi sur une question qui pourtant la concerne au premier chef, à savoir son avenir professionnel. Nous proposons donc d'intégrer directement les personnes concernées au processus.